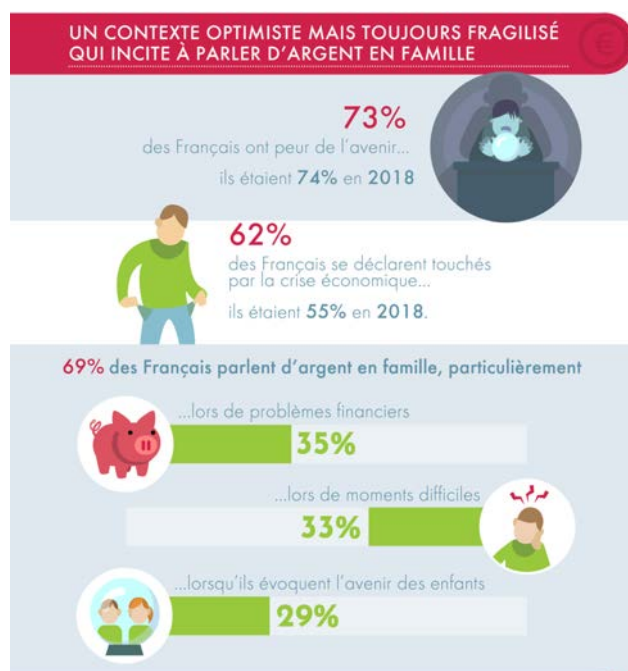


5^e édition du baromètre de la Carac, argent et entraide familiale
L'entraide familiale, au-delà d'une évidence, une nécessité

Pour la cinquième année consécutive, la Carac, mutuelle d'épargne, de retraite et prévoyance, publie son baromètre consacré à l'argent et l'entraide familiale. Avec 7 Français sur 10 qui ont déjà aidé financièrement leur famille, les résultats de cette édition confirment que la famille reste le premier rempart face aux difficultés financières. Un sujet d'autant plus sensible dans un contexte où 73 % des Français appréhendent l'avenir, et 62 % ont été touchés par la crise économique (55 % en 2018).



79 % des Français jugent qu'il faut aider financièrement sa famille

En effet, qu'il s'agisse du rôle de la famille (57 %) ou d'un devoir (28 %), la famille reste bien en première ligne en matière d'aide financière, même si l'on assiste à un léger fléchissement par rapport à 2016 (21 % considèrent que leurs enfants adultes doivent être autonomes financièrement, contre 19 % en 2016).

Plus globalement, l'entraide familiale, financière ou psychologique, est considérée à 85 % comme une évidence, même si cela peut créer du conflit (51 %).

RETROUVEZ L'INFOGRAPHIE COMPLETE SUR CE LIEN
[INFOGRAPHIE_CARAC_2019](#)

L'épargne, toujours un moyen privilégié pour aider sa famille

Une des manières privilégiées des Français pour venir en aide à leurs proches reste le recours à l'épargne pour un tiers des familles. Elles privilégient les livrets d'épargne (69 % en 2019 contre 66 % en 2018) et l'assurance-vie (52 % en 2019 contre 51 % en 2018). Cette année, le contrat de prévoyance est davantage envisagé pour protéger sa famille qu'en 2018 (19 % contre 13 %).

Près de **6 Français** sur **10** considèrent l'épargne comme le meilleur moyen de protéger sa famille grâce :

 ... au livret d'épargne (**69%**)

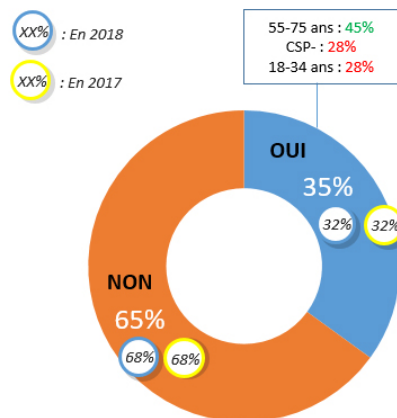
... à l'assurance vie (**52%**) 

Mais la question de la perte d'autonomie demeure un sujet difficile à aborder

Là encore, la tendance se confirme. Encore peu de Français préparent leur perte d'autonomie ou celle de leurs proches. Ils sont 65 % à ne pas avoir abordé la question en famille (contre 68 % en 2018) principalement par appréhension à traiter le sujet. Ceux qui en parlent sont à 45 % dans la tranche d'âge des 55-75 ans. Ceux ayant commencé leur préparation financière face à une éventuelle perte d'autonomie passe principalement par de l'épargne (60 %).

Concernant la perte d'autonomie d'un parent, 66 % considèrent qu'il est moins cher de rester à domicile avec un service d'aide.

SC12. Avez-vous déjà parlé de la perte d'autonomie avec les membres de votre famille ?
Base: Ensemble (1000)



« Cette 5^e édition du baromètre sur l'entraide familiale conforte des tendances de fond. La plus évidente : la famille reste le premier refuge, particulièrement en tant de crise et de précarité économique. En tant que mutuelle d'épargne, la Carac prend à cœur sa mission d'information, de pédagogie et d'accompagnement sur la protection financière de la famille » Jean-Jacques Berthélé, directeur général de la Carac.

Les chiffres clés sur l'entraide familiale en 2019

- Pour **85 %** des Français l'aide familiale est une évidence
- **7** Français sur 10 ont déjà soutenu financièrement leurs proches
- **184** euros : le montant mensuel que les Français donnent à leurs enfants majeurs
- **1/3** des Français épargne pour aider leurs proches
- Les livrets d'épargne et l'assurance vie restent les solutions les plus envisagées pour protéger la famille respectivement par **69 %** et **52 %**
- Environ **2** Français sur 3 n'ont pas encore abordé la question de la perte d'autonomie

Interview et l'ensemble des résultats du baromètre sont disponibles sur demande

A propos de la Carac

Mutuelle d'épargne à taille humaine, la Carac conçoit, gère et distribue des solutions financières qui s'adressent à toutes les personnes soucieuses de performance et d'intégrité dans la gestion de leur patrimoine. La Carac dispose d'un réseau de collaborateurs sur l'ensemble de la France qui conseillent et accompagnent les épargnants. Fière de son histoire, porteuse de valeurs telles que la loyauté, l'engagement, la fiabilité, et la proximité, la Carac se fait un devoir d'être à la hauteur de la confiance que ses adhérents lui accordent. Garante de leur intérêt à la fois collectif et individuel, elle incarne un modèle avisé qui fait de ses adhérents des acteurs à part entière de la gouvernance.

Contacts presse :

Laura Gallimidi – lgallimidi@supr-agency.com - 06 72 36 64 02

Chrystel Libert – clibert@supr-agency.com – 06 52 49 31 30